



Communiqué de presse

Roissy, le 17 juin 2016

Conquérir un avenir pour Air France :

Les syndicats de pilotes déposent un nouveau préavis de grève

Depuis de longs mois les pilotes d'Air France, par la voix de leurs syndicats, expriment leur frustration et leur inquiétude à voir le fruit de leur travail et de leurs efforts, passés et présents, nourrir une stratégie résolument contraire aux intérêts de la compagnie et de la France. Les bénéfices engendrés ne profitent en rien, et depuis trop longtemps, à Air France et à sa croissance, mais financent à la place des projets concurrents. Aux yeux des pilotes, mais aussi de nombreux collègues PNC et PS, cette stratégie est un véritable suicide industriel et commercial

Malgré un premier mouvement de grève très largement suivi et soutenu, le président Gagey continue de faire la sourde oreille et de se cacher derrière la soi-disant absence de gouvernance à la holding. S'il a reconnu la justesse de nos revendications, son engagement se limite malheureusement toujours à de très vagues promesses. De leur côté, les organisations syndicales ont proposé un nouveau projet d'accord de sortie de conflit tenant compte des contraintes exposées par la direction.

Si nous sommes convaincus de la nécessité d'un compromis, nos 3 organisations considèrent que de simples promesses sont grandement insuffisantes au regard de la tendance qu'a la direction à ne pas les respecter. Nous voulons de véritables engagements pour l'avenir de l'entreprise et de ses salariés et rappelons que nos demandes sont à coût nul pour l'entreprise puisque totalement compatibles avec le plan d'investissement déjà prévu.

Nous appelons à une reprise du dialogue au plus vite. Nos revendications n'ont pas changé :

Le respect des accords en vigueur et le développement de l'emploi en France demandes qui se traduisent concrètement par :

Le rééquilibrage de la production entre Air France et KLM selon les ratios établis lors de la fusion et sans préjudice pour KLM ; L'engagement d'un développement du CC/MC AF en moyens propres ; La défense du périmètre Air France vis-à-vis de co-entreprises et Joint-Ventures ; L'évolution des conditions et du développement de Transavia ; L'amélioration des conditions de travail et de l'implication des pilotes dans les sujets métier ; Le juste retour des efforts comprenant notamment un rattrapage de rémunération.

A l'appui de ces revendications, le SNPL, le SPAF et ALTER appellent l'ensemble du personnel navigant technique d'Air France à cesser le travail du 24 au 27 Juin 2016.

Les Bureaux

Pour plus d'informations, nous vous invitons à contacter :

Philippe Evain, Président du Bureau SNPL Air France : 06 95 68 65 03

Edouard Meyrat, Bureau SNPL Air France : 06 33 09 05 66

Christophe Campestre, Vice-président du SPAF : 06 72 83 55 41

Fabrice Cueille, Porte-parole du SPAF : 06 75 25 15 46

Syndicat Alter : 09 81 90 34 03